

ASSEMBLEE GENERALE GAMINS-GAMINES 22 SEPTEMBRE 2017
--

La séance débute à **20h** après que les personnes présentes se soient acquittées de leur cotisation à l'association.

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. **Dix-sept personnes** sont présentes à cette Assemblée Générale : Estelle Collet, Aurélie Schindler, Caroline Lavalou, Sabrina Noël, Sabrina Drine, Sylvie Robert, Ludovic Le Goas, Stéphanie Leclerc, Sabine Lefevre, Monique Lecourt, Catherine Mellaré, Patrick Mellaré, Anne-Gaëlle Croquet, Sophie Gaspard, Fanny Engel, Patrice Lecourt (arrivé vers 21h30) et Aurélia Molina (arrivée vers 21h45). Visite du journaliste Jean-Jacques Manchec de 19h30 à 20h.

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain/Courdemanche.

Pour la saison 2016-2017, l'association comptait **54 adhérents, soit 15 de PLUS** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 57%**.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2016, suite au remplacement de Sylvie Robert, comme trésorière adjointe, par Aurélie Schindler :

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Estelle COLLET
Secrétaire adjointe	Caroline LAVALOU

Ce bureau s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période, soit en effectif complet, soit en effectif réduit avec pouvoir donné aux membres présents.

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2016

ii) Manifestations

(1) **Halloween** en octobre 16

(2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 16

- (3) **Spectacle de Noël** en décembre 16 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le coût du spectacle.
 - (4) **Foire à la puériculture** en février 17
 - (5) **Carnaval** en avril 17 (boissons payantes pour la quatrième année)
 - iii) Moyens d'information
 - (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :
<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>
 - (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com
 - iv) Assurance de l'association : reconduction auprès de la GMF.
 - v) Dons aux écoles de Saint Germain et Courdemanche cette année : 500^e pour chacune soit 1000^e en tout.
- c) Contraintes
- i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques,
 - ii) Participation aux manifestations d'un même noyau d'adhérents qui finit par « s'épuiser ».

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent la saison 2016-2017 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

- i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) : le Spectacle de Noël.**
 - Le prix du spectacle était **plus cher que l'année précédente (700euros contre 510^e pour** le spectacle de magie/sculpture sur ballons dont la qualité n'était pas au rendez-vous d'après les adultes).
 - Spectacle trouvé par Sophie après avoir passé une annonce.
 - Le spectacle a eu lieu dans la salle des fêtes de Saint-Germain, car date fixée bien en avance par rapport à l'année d'avant.
 - Il y a eu moins d'entrées au spectacle que l'année précédente (40 contre 55entrées) : peut-être que certains parents de Courdemanche ne sont pas venus avec leurs enfants alors qu'ils étaient venus l'année précédente (spectacle avait été fait à Courdemanche).

CONCLUSION : par rapport à l'année précédente, il y a eu 207euros de perte financière en plus pour cette manifestation : -600.52euros en 2016 contre -393.52euros en 2015, ce qui correspond à la différence de coût entre les deux spectacles (700euros contre 510euros) mais le **Spectacle (musical) a été très apprécié et cela correspond au coût de la manifestation les autres années.** « Compagnie des bacs à sable » à recontacter dans 1-2 ans.

ii) **Les manifestations les plus rentables :**

- **Le Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village.

Donc les recettes de 2016 de la pêche à la ligne (**200euros**) mais aussi le jeu des enveloppes (**376euros**) et la vente de bulbes/des objets fabriqués par les enfants (**32.87euros**), ont permis de rapporter à l'association **546.65euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + remboursement frais goûter déduits).

En **2015**, la recette avait été de **347.78euros** car :

- la majorité des lots de la pêche avait été donné par la mairie (dépense de 40.45euros uniquement) alors que cette année la totalité a dû être racheté (pour un montant de 107.29euros).
 - De plus le jeu des enveloppes à moins rapporté (218euros au lieu de 280euros en 2014, peut-être parce qu'il y avait des « gros » lots moins intéressants).
 - Enfin, il y a eu 27euros d'achats d'objets des enfants au lieu de 141.50euros en 2014.
- **La foire à la puériculture**.
 - par rapport à l'année précédente, la recette a été plus importante (309.47euros en 2017 contre 197.41euros en 2016)
 - Explications :
 1. Forte demande d'exposants (tous n'ont pas pu être satisfaits) avec modification du plan/nombre des tables dans la salle et rajout de tables sur la scène : 279euros d'emplacement en 2017 alors que 179euros en 2016.
 2. manifestation n'a pas eu lieu en même temps que la grande foire à la puériculture de Dreux au parc des expositions (comme en 2016), donc la fréquentation a été plus importante et la buvette mieux fréquentée (40euros en 2017 contre 33euros en 2016). De plus, le midi il y a eu le camion pizza « la p'tite fringale » qui s'est installé sur le parking pour proposer à manger. A refaire pour l'année prochaine en mettant plus de pub sur la présence du camion. A voir avec Christine de Almeida ou directement avec propriétaire du camion.
 - **Question : reste-t-on sur les même tarifs en 2018** (4euros la table 6euros les 2, 2tables maxi par personne) ? Réponse : on garde **4euros la table** et on ne fait pas de prix pour deux table.

Remarques sur les manifestations :

- Pour la **fabrication du Bonhomme Carnaval**, nous étions réunis dans la salle des associations, mais peu d'enfants/parents étaient présents. Les enfants qui étaient installés à même le sol, avec un groupe de petits pour le pantalon et un groupe d'enfants plus grands pour la chemise. Le bonhomme a pu être laissé dans un coin de la salle pour qu'il sèche, alors qu'auparavant, il fallait le rapporter chez quelqu'un. Mains/tête ont été confectionnés par Estelle.
- Pour le **Marché de Noël**, il faut trouver des sponsors si on veut refaire le jeu des enveloppes. Sabine dit qu'il ne faudra pas oublier de faire une liste à remplir et à transmettre pour ne pas demander deux fois au même endroit. Après un tour de table, sont proposés :
 - Firmin Didot
 - Côté Nature (contact Sophie)
 - Banques
 - Assurances
 - Piscines (Vernouillet, St Rémy, Houdan, Chartres)
 - Serre St Gemme de Moronval
 - Cinéma Dreux
 - Fitness Park (au dessus d'Hyper U à Vernouillet)
 - Yves Rocher
 - Fleuriste St Rémy
 - Pharmacie Fuchez
 - Estéticienne St Rémy
 - Sammassage
 - Séance de photo de famille par Cécile (contact Sophie)
 - Sabine et ses dominos en bois
 - Carrefour Market
 - Pizzeria Da Vinci (contact Estelle)
 - Chapelle Royale (contact Sophie)
 - Parcs d'attraction : Biotropica, Fururoscope, Puy du Fou, Dysneyland...

a) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées.

Pour 2017, les subventions sont stables (846euros pour SG, toujours 200euros pour Courdemanche, 0euros par CCRSE car :

- plus d'adhérents et fonction du budget mairie accordé aux associations (SG a donné 846euros au lieu de 675euros en 2016) qui a compensé la perte de subvention de la CCRSE.
- la CCRSE n'existe plus et SG a rejoint la CC de Verneuil depuis le 01/01/2017 qui ne fournit pas de subventions aux associations (information donnée par la mairie de SG).

A NOTER que Marcel CHABROL (adjoint mairie SG) a dit qu'il n'y aurait pas de subventions en 2018. Tenir compte de cette information pour les dépenses de 2018 si on ne veut pas couler les comptes de l'association.

Rectification suite à courrier du 06 octobre 2017 de Mr Chabrol : « *S'il est vrai que j'ai discuté avec certains membres de l'association, mes propos exprimaient plus une inquiétude quant au devenir des versements des subventions qu'une certitude. Les budgets des collectivités sont en diminution permanente depuis plusieurs années. Ceci étant dit, c'est le conseil municipal qui décidera de l'attribution des subventions lors du vote du budget primitif, début 2018* »

b) Cotisations

- i) Augmentation du minimum de cotisation : 1 à 2 euros par personne (depuis sept 2014).
- ii) 38% d'adhérents en PLUS cette année (54 personnes au lieu de 39 personnes), et 4.6% en PLUS de cotisations (137 euros au lieu de 131 euros)

c) Assurance

Règlement d'assurance pour 2017 auprès de la **GMF jusqu'en mai 2018**, pour un montant de **87.73 euros** (85.56 euros en 2016).

d) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Le budget fournitures a baissé de 32.2% (64.04 euros au lieu de 94.44 euros l'année en 2016) car :

- Il restait du matériel des années précédentes.

e) Dépenses supplémentaires qui ne sont pas des fournitures de fonctionnement :

- Frais SPRE (zéro !) et SACEM **63.03 euros** pour la boum d'Halloween
- Achat de lots pour les pêches à la ligne du Marché de Noël : **62.22 euros**

f) Le compte de résultats

Le compte de résultats de sept 2016-sept 2017 est positif :

recettes (2302.09) - dépenses (2067.32) = <u>234.77 euros.</u>

Donc : l'association dispose de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement, avec au 01/09/2017 la somme de 2777.25 euros sur le compte courant, et de 1604.99 euros sur le livret.

2) PLANNING MANIFESTATIONS 2017-2018

2017

- **Septembre** : AG le 22/09/17
- **Octobre** : Boum **d'Halloween** samedi 28/10/17 à la salle des fêtes de Courdemanche. Salle des fêtes de Courdemanche réservée.
- **Novembre** : **Marché de Noël** (jeu des enveloppes) 25-26/11/17 : **lots à rechercher, et racheter des lots pour la pêche à la ligne (billes, pâte à prout, objets reine des neiges ont du succès)**. Sophie propose qu'on vende des **madeleines/cookies, roses des sables** en sachet sur le stand, avec un prix libre, selon ce que les gens veulent donner.

- **Décembre : Spectacle de Noël 03/12/17** à la salle des fêtes de SG. Ouverture des portes à 14h30, début du spectacle à 15h. A voir avec les intervenants s'il faut leur préparer un repas.

Mr Mellaré dit qu'il faut mieux encadrer l'entrée (certaines personnes rentrent sans payer...). Sophie rappelle que l'entrée est payante même pour les adhérents de l'association.

Cette année, un spectacle avec enquête (Sophie qui a fait la réservation). Salle des fêtes de SG réservée.

2018

- **Janvier** : réunion (bilan fin 2017) et **galette des rois** le vendredi 19/01/18 à 19h30 à la salle des associations. **Réservation de la salle par Sophie Gaspard.**
- **Février : Foire à la puériculture** le 25/02/18. Sophie Gaspard réserve la salle.
- **Mars** : préparation du **bonhomme carnaval** le samedi 17/03/18 de 10h à 12h à la salle des associations. Sophie Gaspard s'occupe de la réservation de la salle.
- **Avril : Carnaval** dans les rues de Toisley et dans le petit square le samedi 31/03/18). RV à 14h30 au square et départ à 15h pour revenir à 16h pour le goûter des enfants. Sophie Gaspard s'occupe de déclarer en mairie les rues où va il va y avoir le défilé.
- **Mai** : rien
- **Juin** : rien
- **Juillet** : rien
- **Août** : rien
- **Septembre** : AG le 21/09/2018.
- **Octobre** : Halloween le mercredi 31/10/2018 ou samedi 27/10/2018 ? Tout le monde dit qu'il vaut mieux le samedi car les parents qui accompagnent sont plus disponibles, même si le mercredi correspond au jour J. La salle devra être réservée en janvier 2018 au plus tard.

3) QUESTIONS DIVERSES :

4) VOTE DE REMPLACEMENT DU TIERS DU BUREAU :

Un tiers du bureau doit renouveler. Cette année, les postes de secrétaire (Estelle Collet) et de secrétaire adjointe (Caroline Lavalou) sont concernés.

Aurélia Molina se présente au poste de secrétaire, et toutes les personnes présentes votent **pour à l'unanimité.**

Estelle Collet se présente au poste de secrétaire adjointe, et toutes les personnes présentes votent **pour à l'unanimité.**

Le **nouveau bureau** devient donc :

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Aurélia MOLINA
Secrétaire adjointe	Estelle COLLET

Il devra être déclaré dans les **3 mois** qui suivent cette Assemblée Générale à la **préfecture de l'Eure** par une « **déclaration de modification des dirigeants de l'association** », en remplissant un formulaire **cerfa n°13971*03**.

5) POT DE L'AMITIE

Un pot est organisé pour terminer cette Assemblée Générale, qui s'achève vers **23h**.

Sophie GASPARD, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière



Anne-Gaëlle CROQUET, Présidente adjointe

